Mercredi 21 mai 2003

Succès de la télédéclaration de l'impôt sur le revenu
Intervention d'Alain Lambert, ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire

Monsieur le directeur général,
Madame Anne-Sophie Menut,
Mesdames, messieurs,

Ma joie de vous rencontrer aujourd'hui et de fêter le succès de la déclaration des revenus par internet.

***Se réjouir de la percée des nouvelles technologies* dans la vie au quotidien, et au sein de nos administrations, et du retard qui se réduit rapidement, au regard des autres pays européens.**

***Remercier* tous les acteurs de cette magnifique réussite.**

La campagne internet 2003 est une réussite

Cette campagne est une réussite :

- **Auprès des usagers : 601.025 déclarations au soir du 13 avril 2003 et près de 11 millions d'accès au portail fiscal**

- **Auprès des professionnels qui viennent de lui décerner le *Grand prix des Clics d'Or 2003* avec un autre site du MINEFI consacré aux collectivités locales.**

C'est une belle récompense dans nos efforts pour simplifier les démarches des usagers. Et un bel encouragement à faire encore mieux.

Si le nombre de déclarants en ligne est encore modeste, rappelons que c'est :

- **plus de 5 fois plus que l'an dernier (117.000) ;**
- **bien au-delà de l'objectif fixé de 500 000 déclarations ;**
- **10 % des internautes français, sachant que moins d'un tiers d'entre eux seulement utilise internet pour gérer leurs affaires ;**
- **un exercice ambitieux où se conjuguent complexité et régulation.**

La complexité car :

➢ **le service repose sur des technologies pointues (délivrance en ligne de certificats permettant à l'usager de signer électroniquement sa déclaration)**

➢ **différents navigateurs et systèmes d'exploitation cohabitent, mais notre volonté est d'ouvrir le service à tous les internautes ;**

La régulation car les connexions sont très concentrées (parfois plus de 5000 déclarations à l'heure).

Je souligne que :

- **les difficultés ponctuelles ont toujours pu être surmontées pour une bonne qualité de service ;**
- **la disponibilité du service a été grande (24h/24,7j/7) grâce à votre mobilisation et celle de vos équipes ;**
- **les délais supplémentaires offerts aux contribuables ont été utilisés par 56% d'entre eux, signe de la confiance envers l'administration fiscale.**

Nos félicitations à Anne-Sophie Menut, notre 500.000 e déclarante

Saluer Mme Menut qui, en sa qualité de 500.000e déclarante, illustre cette réussite.

Mes remerciements d'avoir accepté de venir jusqu'ici pour recevoir nos félicitations.

Vous êtes vous-même très avertie des nouvelles technologies, puisque directrice de projet chez un « grand de l'informatique ».

Selon mes informations, vous avez achevé votre déclaration en ligne, le mercredi 2 avril à 20h20.

Vous êtes ainsi devenue notre 500.000 e contribuable sur internet

Alors Mme Menut bravo et merci.

Une bonne journée à Bercy et à bientôt sur le net !

****

Mesdames et messieurs, rappelons que la télédéclaration 2003 a été source d'une économie de papier équivalente à 4 fois la Tour Eiffel.

Nous serons sans doute capables, l'an prochain, d'un plus haut sommet. Le Mont-Blanc avant l'Everest !

La télédéclaration témoigne de notre volonté de mettre chaque jour davantage le service public fiscal au service des contribuables.

Je vous remercie.

Remise de la médaille et du présent à Mme Menut